

QUAND L'ÉTHIQUE VOUS DÉMANGE

Mener la réflexion éthique en établissement

Les équipes, les familles et les personnes accompagnées peuvent être confrontées à des situations complexes, des questionnements difficiles ou des sujets sensibles qui interrogent ou divisent. Aucune solution ne semble alors bonne ou mauvaise et aucune procédure ne peut être appliquée.

La réflexion éthique est une nouvelle opportunité de confronter différents points de vue, d'apporter des éclairages juridiques, sociaux, philosophiques pour soutenir les pratiques.



Une Formation par
Katy GIRAUD

Consultante et Formatrice et animatrice d'un Collège de réflexion éthique

PROGRAMME

- **8h45 - 9h00 Accueil des participants**
 - **Les principes fondamentaux de la réflexion éthique**
 - Éthique, morale, philosophie : de quoi parle-t-on ?
 - À quoi sert une telle démarche ?
 - **Les enjeux et les freins de ce projet**
 - Les motivations et les résistances des différents acteurs
 - Le lien entre la démarche qualité et la réflexion éthique
 - **12h30 - 14h00 Déjeuner**
 - **Créer une instance de réflexion éthique au sein de son établissement**
 - Une instance à quelle échelle ?
 - Comment définir la composition de l'instance ?
 - Les modalités pratiques de fonctionnement
 - La démarche éthique, une question de moyens ?
 - L'appui des Espaces de Réflexion Éthique en région
 - **Repérer les problématiques éthiques**
 - Comment identifier une problématique éthique ?
 - Quelques exemples de thématiques sensibles en Ehpad
- Cas pratique** : la formulation d'une problématique éthique
- **Mettre en pratique le travail de réflexion éthique**
 - La réflexion éthique se prépare !
 - Comment favoriser le débat ?
 - L'étape de la formalisation : comment rédiger un avis ?
- Cas pratique** : Le consultation de différentes formes d'avis
- **Une des clés de la réussite de votre instance éthique : la communication**
 - La communication à déployer lors de la création de l'instance
 - La valorisation des travaux menés
 - Le rôle des instances dirigeantes pour rendre le dispositif pérenne
 - **17h30 Fin de la journée**
- Tout au long de la formation, échanges et débats avec le consultant/formateur et nombreuses illustrations pratiques issues de son expérience sur le terrain*

DATE

- **Mardi 27 mars 2018 | PARIS**



- **Directeurs Généraux d'association, groupe ou groupement**
- **Gestionnaires d'établissements et de services**
- **Directeurs**
- **Chefs de services**
- **Personnel d'encadrement**
- **Responsable qualité**



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au 01 40 21 07 36 ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris
Renseignements : Céline Gaonach - 01 40 21 72 11 - celine.gaonach@ehpa.fr

Prix : 1 journée - 390€

Ce prix comprend la formation, le repas et les documents.

- Je m'inscris à la formation « **Quand l'éthique vous démange - Mener la réflexion éthique en établissement** » qui aura lieu

- à Paris, le 27 mars 2018

J'adresse un chèque (ou un mandat administratif) du montant correspondant à mon choix de formation (1 ou 2 journées) à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription. La facture correspondante (valant convention de formation) me sera envoyée après service rendu.

Public visé : Directeurs généraux d'association, groupe ou groupement, gestionnaires d'établissements et de services, directeurs, chefs de services, personnel d'encadrement, responsable qualité - **Objectif de la formation** : Appréhender les différentes définitions et approches de l'éthique, maîtriser la RBPP de l'ANESM en matière de réflexion éthique, comprendre les enjeux d'une telle démarche, mesurer les atouts et les limites des modèles, maîtriser les outils de communication des travaux de réflexion éthique - **Modalités de suivi, d'exécution et d'évaluation** : Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants - **Méthodes pédagogiques** : Apports théoriques, illustrations pratiques, retours d'expérience, supports vidéo et papier - Formations d'1 journée - 7h00 - Conditions d'annulation sur demande - enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Idf. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. À noter : la session sera annulée avant la date prévue si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 15.

Mme M.

Fonction :

E-mail : Tél :

Adresse de facturation Public Privé

Nom de l'établissement :

Adresse :

E-mail : Tél :